

Commission permanente 15 novembre 2010

« Monsieur le président, Cher(e)s Collègues,

Les rapports soumis aujourd'hui au titre de l'environnement sont encore bien denses et rendent comptent de la diversité des dispositifs mis en œuvre par notre collectivité au titre de la préservation de l'environnement. Le montant total des affectations nouvelles qui sont soumises à votre vote s'élève à 2 302 896,10 euros. Ce n'est certes pas le montant le plus important voté ce matin. Mais il n'en demeure pas moins que les dossiers présentés traduisent les enjeux majeurs que nous avons à intégrer dans l'ensemble de nos politiques publiques.

Rapport 266 : préservation et mise en valeur du patrimoine naturel régional

Ce rapport reflète la dynamique de la politique régionale en matière de réserves naturelles régionales avec la proposition qu'il vous est faite d'approuver les conventions financières d'exécution de quatre réserves naturelles régionales dans le Maine et Loir et en Sarthe, labellisées cette année. Par ailleurs, dans le cadre de la gestions durable du trait de côte et en application du plan tempête adopté le 3 mars 2010, nous vous proposons de régulariser l'attribution et le paiement des aides intervenues durant le mois de juin, ainsi que d'accorder 29 subventions pour un montant global de 2 750 081 euros comme détaillé en annexe au présent rapport.

Rapport 268 : axe ligérien

Il vous est proposé deux dossiers liés à l'estuaire de la Loire, reconnu pour la richesse de son patrimoine environnemental. Pour être plus précis, nous soumettons à votre vote des travaux de restauration de vanne et d'écluse nécessaires à la préservation des 15 000 hectares de marais estuariens, ainsi que des travaux de restauration du Louet, qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme échelonné sur 2010-2013 (montant global de ce programme : 184 000 euros).

Au-delà de tous ces travaux de préservation du fleuve, il importe de sensibiliser le grand public aux questions que nous traitons. C'est pourquoi notre collectivité souhaite s'engager dans un projet de centre de valorisation et d'interprétation de la Loire et de l'Estuaire, qui se concrétisera à saint Nazaire, dans l'ancienne usine élévatoire. Nous soumettons donc à votre vote la somme de 50 000 euros pour accompagner l'étude de préfiguration de ce projet.

Rapport 286 : gestion de l'eau dans les bassins versants

La grande nouveauté de ce rapport est l'approbation du CRBV Brière-Brivet, dont le territoire de contractualisation est en Loire-Atlantique. La mise en œuvre du programme d'actions soumis au vote aujourd'hui est évaluée à plus de 2,5 millions d'euros. Il comprend pas moins de 39 actions, avec 13 partenaires associés à sa mise en œuvre. Les actions envisagées vont de la réalisation d'inventaires des zones humides, à la restauration de fossés pour le triton crêté à Trignac, en passant par la réalisation de plans de désherbages communaux ou encore des travaux de restauration de la continuité piscicole pour l'anguille.

Dans le même cadre, nous vous proposons d'approuver 35 subventions à l'échelle de 4 autres bassins versants, correspondant à un montant global de 514 346 euros.

Pour conclure sur ce rapport ainsi que les dossiers relatifs à l'environnement, et parce que je ne souhaiterais pas que vous soyez submergés par mon enthousiasme à vous présenter nos politiques environnementales, j'en viens au risque inondation, avec une enveloppe globale prévue d'environ 80 000 euros. Nous vous proposons de soutenir une étude prospective de stockage dynamique des crues sur le bassin Sarthe amont ainsi que la réalisation de sites de surstockages sur le bassin versant de l'Oudon. Pour rappel, suite aux crues répétées sur ce territoire, un programme d'action établi en 2001 prévoit des travaux destinés à réduire le débit de l'Oudon afin de permettre la protection d'une centaine de maisons. »

Sophie Bringuy,

Vice-présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire.